	<b>Compte-rendu succinct</b>	<u>La présidence :</u>  Le Président, Gérôme FASSETNET
	<b>COMMISSION N° 1 AFFAIRES GENERALES</b>	
	<i>Séance du Jeudi 29 mars 2018</i>	

Personnes présentes :

- DAMPIERRE : Madame Josette PAILLARD / Madame Joss BERNARD,
- ETREPIGNEY : Monsieur Frédéric BREGAND,
- FRAISANS : Monsieur Sébastien HENGY,
- LA BRETENIERE : Monsieur Jacques DELVA,
- LOUVATANGE : Monsieur Gérôme FASSETNET,
- MONTMIREY LE CHATEAU : Madame Monique VUILLEMIN,
- MONTMIREY LA VILLE : Monsieur Christian MIGNOT,
- ORCHAMPS : Monsieur Christian RICHARD / Monsieur Régis CHOPIN / Monsieur Jérôme CORLET,
- ROMAIN : Madame Nathalie RUDE,
- SALANS : Monsieur Philippe SMAGGHE / Monsieur Yves COINCENOT.

Personnes de JURA NORD :

- Madame Delphine BARBERET, responsable administrative et juridique,
- Madame Nathalie DA COSTA, responsable des finances,
- Monsieur Bruno TSCHANTRE, chargé de développement,
- Madame Régine EMBAREK, responsable Enfance Jeunesse / Affaires scolaires.

Personnes excusées/absentes :

- BRANS : Monsieur Michel ECARNOT,
- DAMPIERRE : Monsieur Grégoire DURANT,
- EVANS : Monsieur Christophe LUSSEAU,
- LA BARRE : Monsieur Philippe GIMBERT,
- OFFLANGES : Monsieur Alexandre LENOBLE,
- PAGNEY : Monsieur Michel GANET,
- ROUFFANGE : Monsieur Aurélien COURTOIS.

La séance débute à 18h00

Monsieur le Président ouvre la séance.

Le budget ne va pas être voté ligne par ligne en Commission mais plutôt déterminer les priorités. Les collectivités voisines augmentent les impôts mais le Président indique qu'il ne souhaite pas augmenter autant que les autres collectivités. Réfléchir sur une augmentation abordable pour les habitants du territoire.

(cf. voir les tableaux des BP présentés en Commission joints en annexe)

## **BUDGET PRINCIPAL 2018**

### **SECTION FONCTIONNEMENT - OPERATIONS**

Il manque encore des éléments.

Bâtiments : vu en Commission « technique » :

Pour la chaufferie bois (12 000 €) : voir avec la commune de Gendrey pour qu'elle soit maître d'ouvrage et prenne en charge les frais d'études (12 000 €) et les travaux et que Jura Nord rachète la chaleur.

EMAJN : 40 000 € (avenants + révision de prix).

Gare de Ranchot : 50 000 € (rez de chaussée).

Gendarmerie : 21 400 € (en attente du cahier des charges).

Gymnase : 15 000 € (équipements sportifs).

Pôle éducatif à Ranchot : 180 000 €.

Pôle éducatif du Vallée de l'Ognon :

Pôle éducatif à Gendrey : AP/CP (3 350 000 €).

Pour information, le Pôle éducatif à Gendrey, les travaux vont commencer mi-mai 2018.

#### Economie :

Très Haut Débit : 28 000 €

#### Aménagement du territoire :

Très Haut Débit : 424 120 €.

Aide à l'Immobilier d'Entreprises : 16 000 € (10 000 € pour les entreprises et 6 000 € pour le tourisme). Pour l'instant, la Communauté de Communes n'a pas fait le choix du prêt.

#### Enfance jeunesse :

Matériel et mobilier : micro crèche à Salans et pôle éducatif à Gendrey.

#### RECETTES

Pôle éducatif à Gendrey : certaines recettes ne sont pas encore certaines notamment l'aide au fond de chaleur de l'ADEME et l'aide de la CAF.

Il faut prendre également en compte la FCTVA.

Le Président propose d'emprunter si la ComCom a la capacité financière, pour financer certains projets : CIS à Ranchot, la Fibre et le Pôle éducatif à Gendrey.

Au total, l'emprunt serait d'un montant de 2 millions 4.

Le Président demande la durée de l'emprunt ? 20 ans ?

#### **AVIS DE LA COMMISSION : 20 ans.**

Pour le budget ZAC, peut-être voir pour ouvrir une ligne de trésorerie le temps de la vente des terrains.

La GEMAPI n'est encore pas évaluée.

Un travail important après le vote du budget, c'est regrouper tous les emprunts qui ont été transférés à Jura Nord via les transferts de compétences. Il convient donc de renégocier la totalité des emprunts : une négociation pour les écoles et une négociation pour l'assainissement. Une consultation auprès des banques va être lancée.

#### **BUDGET ANNEXE « ZAC DAMPIERRE 2 »**

Le Président informe que le budget annexe de cette zone d'activités s'équilibrera dès que les terrains seront vendus.

Madame Nathalie DA COSTA précise qu'elle peut faire un emprunt relais ou ouvrir une ligne de trésorerie pour ce budget.

Monsieur Régis CHOPIN (ORCHAMPS) demande si les terrains restent en zone agricole le temps de la vente car cela va changer au niveau de la taxe foncière ?

Le Président propose donc de vendre les terrains à 16 €/m<sup>2</sup>.

Il ajoute également qu'il y aura une incidence financière sur le budget au niveau de la compétence GEMAPI.

### **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

En attente des Restes à Réaliser des communes et du SIAR.

Il va y avoir une Décision Modificative n° 1.

La gestion des eaux pluviales : voir comment va être gérées les eaux pluviales !

Une conférence des maires va être programmée pour présentation de différents modes de gestion du service assainissement (DSP/Régie).

Pour l'augmentation des impôts : lors du Débat d'Orientations Budgétaires, il a été demandé deux simulations : une à 5 % et une à 10 %.

### **BUDGET ANNEXE OM**

Pas de changement par rapport à l'année 2017.

Monsieur Christian RICHARD (ORCHAMPS) indique que le Directeur du SICTOM va envoyer le fichier des personnes « puçage des bacs » à Jura Nord.

### **FRAIS DE SCOLARITE 2017 :**

**Proposition : 883 €/enfant pour l'année 2017.**

Les communes essentiellement impactées sont Champagny et Moissey et vont être facturées et la commune de Moissey va également facturer à la ComCom.

*Pour information : 882 €/enfant pour l'année 2016*

### **TARIF ASSAINISSEMENT – COMMUNE SALIGNEY**

Même principe : 1<sup>er</sup> pallier de 20 % et un lissage sur 10 ans.

Pour 50 € les 120 m<sup>3</sup> :

Part fixe : 15 € pour l'année 2018.

Part variable :

### **DEMANDE DE REVISION DE TARIF « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »**

Monsieur Jacques DELVA (LA BRETENIERE) indique qu'il ne comprend pas ce tarif de 150 €.

Madame Nathalie DA COSTA, Responsable des finances, explique le tarif et indique que le déficit est comblé par le budget principal. Pour information, le tarif aurait dû être à 154 € pour équilibrer le budget annexe.

Monsieur Jacques DELVA (LA BRETENIERE) demande que la période de contrôle passe à 10 ans au lieu de tous les 6 ans et propose plutôt d'augmenter le tarif des vidanges.

Monsieur le Président précise que si le technicien SPANC fait plus de visite par an, le tarif pourra être révisé à la baisse.

### **POUR INFORMATION.**

#### **PLUI**

Monsieur Bruno TSCHANTRE, Chargé de mission développement, présente les différents scénarios.

L'armature territoriale se compose de :

- 3 pôles de vie : Fraisans, Orchamps, Dampierre/Ranchot,

- 2 pôles de vie en devenir : Pagney/Ougney/Vitreux, Gendrey
- 25 villages

### **AVIS FAVORABLE POUR L'ARMATURE TERRITORIALE.**

Élément de cadrage : **pwpt présenté en séance.**

Il faut donc choisir un scénario.

4 scénarios ont été proposés par le bureau d'études :

- Scénario 1 : au fil de l'eau
- Scénario 2 : une périurbanisation croissante
- Scénario 3 : un recentrage sur les pôles du territoire
- Scénario 4 : une revitalisation forte des centres bourgs.

Le Comité de Directeur n'a pas choisi les scénarii 1 et 2.

Monsieur Bruno TSCHANTRE, Chargé de mission développement, indique que les scénarii 1 et 2 n'ont pas été retenus car la Communauté de Communes baissait en population avec une augmentation de la consommation de l'espace.

Monsieur le Président indique que dans un premier temps, la Communauté de Communes va essayer de limiter la vacance. Il ajoute qu'il faut retravailler les centres bourgs.

Dans un deuxième temps, la Communauté de Communes pourra faire une politique de l'habitat du territoire.

Une réunion publique va être organisée le 13 juin à destination des entreprises.

### **POUR INFORMATION.**

Séance levée à 20h30.

Le Président,  
Gérôme FASSET



Sens

Étiquettes de lignes	2017					2018		
	RAR	Proposé	Total BP	Liquidé	solde	RAR		
<b>001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>						<b>0</b>		
						0		
GEN - SERVICE GENERAL						0		
SCO - AFFAIRES SCOLAIRES						0		
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>1010828,65</b>	<b>1010828,65</b>	<b>0</b>	<b>1010828,65</b>			
						0		
GEN - SERVICE GENERAL	0	1010828,65	1010828,65	0	1010828,65			
SCO - AFFAIRES SCOLAIRES						0		
<b>024 - Produits de cessions</b>						<b>0</b>		
ECO - Economie						0		
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0</b>	<b>168472</b>	<b>168472</b>	<b>182278,27</b>	<b>-13806,27</b>		190 000,00 €	190 000,00 €
	0	6666	6666	0	6666			
AMT - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	0	5037	5037	5036,08	0,92			
BAT - BATIMENTS - URBANISME	0	18466	18466	22517,2	-4051,2			
COM - COMMUNICATION	0	4902	4902	5095,84	-193,84			
ECO - Economie	0	742	742	15505,55	-14763,55			
EJE - ENFANCE JEUNESSE	0	32792	32792	34115,27	-1323,27			
ENVIRT - ENVIRONNEMENT						0		
GEN - SERVICE GENERAL	0	41187	41187	34465,47	6721,53			
MJN - Médiathèque JURA NORD	0	2712	2712	2736,06	-24,06			
RAS - RESEAU D'AIDES SPECIALISES	0	646	646	644,44	1,56			
SCO - AFFAIRES SCOLAIRES	0	29950	29950	32288,13	-2338,13			
SO - SERVICE OUVRIERS	0	22932	22932	27049,61	-4117,61			
TOU - TOURISME	0	2440	2440	2824,62	-384,62			
<b>041 - Opérations patrimoniales</b>						<b>0</b>		
BAT - BATIMENTS - URBANISME						0		
ECO - Economie						0		
<b>10 - Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>398700</b>	<b>442260,33</b>	<b>840960,33</b>	<b>67636,98</b>	<b>773323,35</b>	<b>547600</b>	1 200 564,14 €	1 748 164,14 €
	0	45725,33	45725,33	0	45725,33			7 503 525,86 €
AFFECTATION DU RESULTAT 2012						0		
AMT - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	58500	5335	63835	0	63835	600		
BAT - BATIMENTS - URBANISME	291840	332200	624040	4256,69	619783,31	526200		
COM - COMMUNICATION	0	500	500	0	500	100		
ECO - Economie						0		
EJE - ENFANCE JEUNESSE	3860	19150	23010	1079,93	21930,07	6800		
GEN - SERVICE GENERAL	1400	6700	8100	45796,82	-37696,82	700		
MJN - Médiathèque JURA NORD	2900	490	3390	106,01	3283,99			
RAS - RESEAU D'AIDES SPECIALISES	0	0	0	10,38	-10,38			
SCO - AFFAIRES SCOLAIRES	33900	20300	54200	16217,5	37982,5	7200		
SO - SERVICE OUVRIERS	6300	8000	14300	0	14300	6000		
TOU - TOURISME	0	3860	3860	169,65	3690,35			
<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1000000</b>	<b>950000</b>	<b>1950000</b>	<b>1000000</b>	<b>950000</b>		1 700 000,00 €	1 700 000,00 €
BAT - BATIMENTS - URBANISME	1000000	950000	1950000	1000000	950000			PEVEG
ECO - Economie						0		FIBRES
GEN - SERVICE GENERAL						0		CIS RANCHOT
<b>23 - Immobilisations en cours</b>						<b>0</b>		<b>0</b>
BAT - BATIMENTS - URBANISME						0		0
<b>27 - Autres immobilisations financières</b>						<b>0</b>		<b>0</b>
BAT - BATIMENTS - URBANISME						0		0
<b>458205 - Etude zéro phyto</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13176</b>	<b>-13176</b>			
SO - SERVICE OUVRIERS	0	0	0	13176	-13176			
<b>45821 - Vestiaires</b>						<b>0</b>		
BAT - BATIMENTS - URBANISME						0		
<b>45822 - Forges</b>						<b>0</b>		
BAT - BATIMENTS - URBANISME						0		
<b>Total général</b>	<b>1398700</b>	<b>2571560,98</b>	<b>3970260,98</b>	<b>1263091,25</b>	<b>2707169,73</b>	<b>547600</b>	3 090 564,14 €	3 638 164,14 €

585 129,70 €  
585 129,70 €

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

# PLUi

Communauté de communes *Jura nord*



HABITAT



ÉCONOMIE



TRANSPORT



ENVIRONNEMENT



PATRIMOINE

Comité Directeur – Scénarios de développement  
14 mars 2018

# Scénarios quantitatifs : élément de cadrage

## DÉFINITION

- Un **objectif quantitatif du développement souhaité pour le territoire à l'horizon 2030** ;
- Fixer un cap stratégique visant à définir le niveau et les conditions de développement du territoire : croissance démographique, de production de logements, d'équipements, d'emplois.
- **Prendre en compte la capacité du territoire à répondre au développement choisi au regard des enjeux du développement durable** : maîtrise des consommations énergétiques, limitation de la consommation d'espaces agricoles, préservation/valorisation des paysages et de la biodiversité, etc.

## POURQUOI FAIRE ?

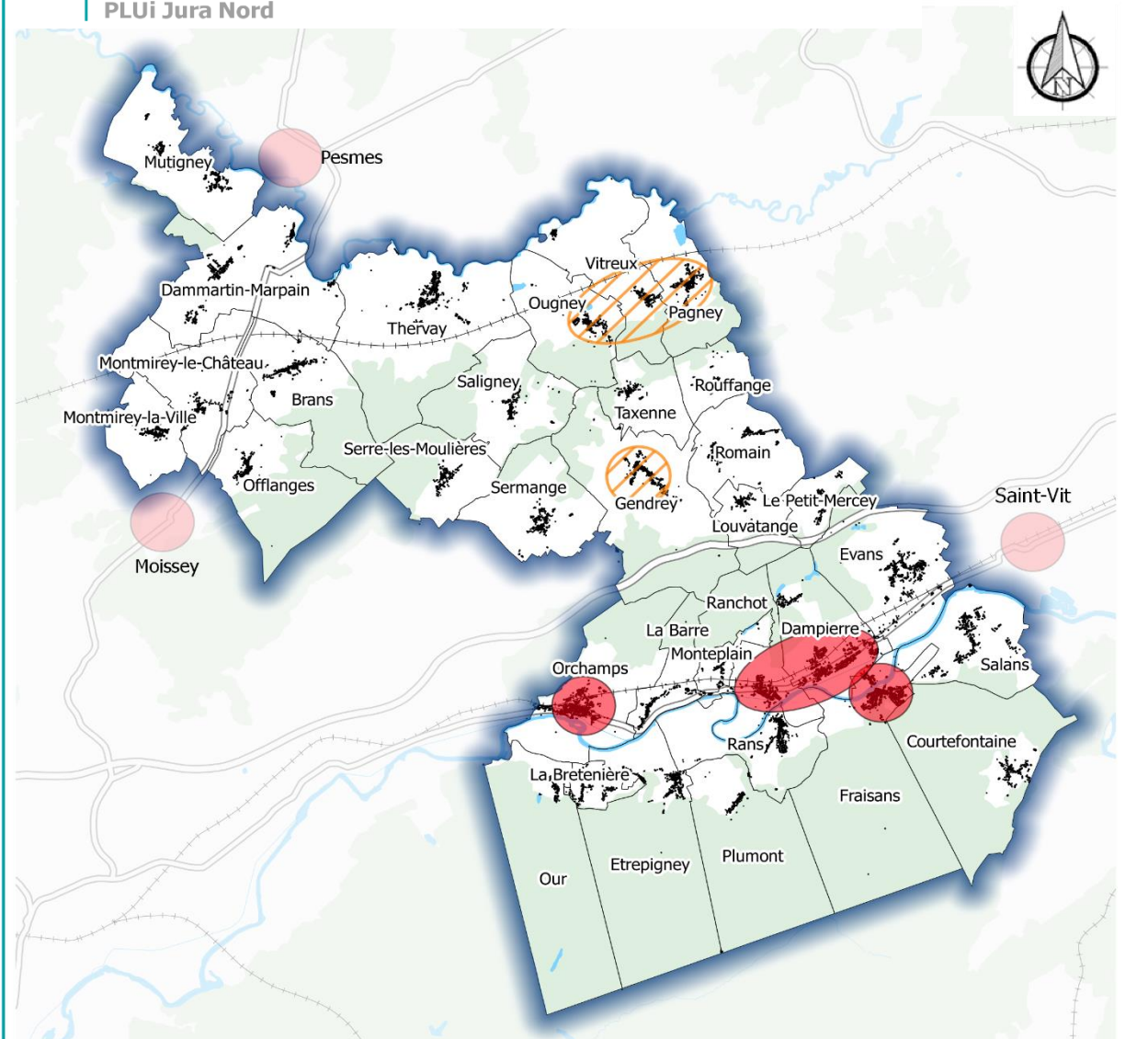
Le PADD doit notamment fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain (Article L123-1-3 du Code de l'Urbanisme). Il doit définir le développement prévu au cours des 15 prochaines années de façon à prévoir le foncier nécessaire à sa réalisation et analyser ses impacts sur le fonctionnement et les ressources du territoire.



## COMMENT LE DÉTERMINER ?

**Le scénario choisi doit être le fruit du projet de territoire que souhaitent mettre en œuvre les élus.** Il doit également être déterminé **au regard des évolutions récentes analysées sur le territoire** et notamment les mutations du parc de logements (logements vacants, résidences principales, résidences secondaires, renouvellement du parc) et les mutations sociétales (dessalement des ménages, etc.) et des prévisions envisageables / réalistes dans les années à venir.

# Proposition d'armature territoriale

PLUi Jura Nord



-  Pôle de vie
-  Pôle de vie en devenir

Sources : CITADIA  
Date : 18 / 01 / 2018



L'armature territoriale se compose de :

- **3 pôles de vie :**
  - Fraisans,
  - Orchamps,
  - Dampierre et Ranchot ;
- **2 pôles de vie en devenir :**
  - Pagny, Ougney et Vitreux
  - Gendrey ;
- **25 villages.**



# Une structuration du territoire à construire pour le PADD

L'intérêt d'une structuration du territoire multipolaire :

1. L'armature du territoire est la traduction spatiale de votre projet de territoire : « *Enjeu d'un aménagement conforté de la vallée du Doubs, tout en maintenant un équilibre de l'existant dans la partie Nord du territoire et en préservant les espaces naturels et agricoles* » ;
2. Les orientations stratégiques du PADD seront adaptées aux spécificités de chaque infra-territoire : ainsi les pôles de vie n'auront pas les mêmes objectifs de densités, de résorption de logements vacants ou de construction que les pôles de vie en devenir ou les villages.
3. L'armature du territoire permettra également de privilégier la localisation d'équipements et de services structurants pour renforcer l'attractivité des pôles de vie et des pôles de vie en devenir.

# Scénarios quantitatifs : approche méthodologique

*Définition de prospectives chiffrées en matière d'évolution démographique et de production de logements*

Combien de logements ?

*On en déduit, sur la base du calcul du point mort prospectif*

Combien d'habitants ?

*En fonction des caractéristiques et spécificités des secteurs géographiques*

Quelle répartition sur le territoire ?

*En fonction des hypothèses de densité et des typologies de logements souhaitées*

Quelle(s) typologie(s) de logements ?

*En fonction du potentiel de densification et de mutation du territoire (réceptivité)*

Quels besoins fonciers ?

*= objectifs chiffrés en matière de consommation limitée des espaces agricoles et naturels*

Des scénarios qui s'appuient sur une temporalité 2018-2030, soit 12 années.

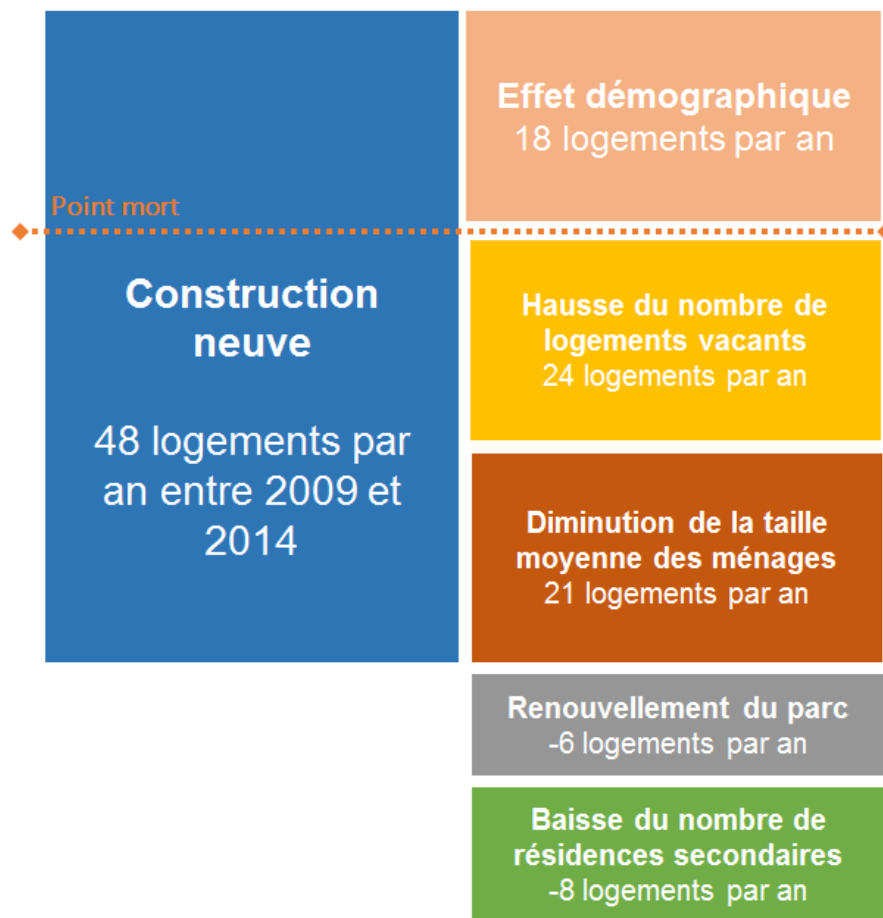
Deux périodes de référence pour la définition des hypothèses de développement au regard des dynamiques antérieures :

- 2009-2014 (Insee);
- 2014-2018 (Insee et estimations Citadia).

Des scénarios déclinés sur la base de l'armature du territoire :

- Pôles de vie (4 communes) ;
- Pôles de vie en devenir (4 communes) ;
- Villages (25 communes).

# Scénarios quantitatifs : rappel du diagnostic



*31 logements par an ont uniquement permis de maintenir la population sur le territoire*

**Le point mort désigne la part de logements à mettre sur le marché pour maintenir la population actuelle sur le territoire.**

**2 phénomènes « consomment » des logements neufs :**

- Le renouvellement du parc de logements : une partie des logements permet de compenser les démolitions, les changements de destination, les fusions de logements, etc.
- La baisse de la taille des ménages : décohabitations des jeunes, séparations, vieillissement de la population, etc.

**2 autres phénomènes font varier le point mort :**

- La variation de la part de logements vacants ;
- La variation de la part de résidences secondaires ou de logements occasionnels.

# Estimation de la population en 2018

	Estimation 2018		
	2014	évolution annuelle	2018
<b>Population</b>	11 445	0,1%	11 494
% de la population hors ménage	1,3%		1,3%
<b>Population des ménages</b>	11 301	0,1%	11 351
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,39	-0,4%	2,35
Logements	5 450		5 605
<b>Résidences principales</b>	4 722	0,6%	4 827
<b>Résidences secondaires</b>	301	-2,0%	278
% rés. secondaires	5,5%		5,0%
<b>Logements vacants</b>	427	4,0%	499
% lgts. vacants	7,8%		8,9%
<b>Taux de renouvellement</b>		-0,1%	

	total	par an	/ an / 1000 hts
Construction	131	33	2,9
<b>Point Mort</b>	110	27	2,4
Desserrement	84	21	1,9
Renouvellement	-23	-6	-0,5
Evolution des LV	73	18	1,6
Evolution des RS	-23	-6	-0,5
<b>Effet démographique</b>	21	5	0,5

Une population estimée à 11 494 habitants sur les 33 communes de la CC du Jura Nord au 1er Janvier 2018 :

- Gain démographique : + **49** habitants depuis 2014 ;
- Taux d'évolution : estimé **+0,1%** par an ;
- Construction : **33 logements** par an, soit 131 logements sur la période ;
- Taille des ménages : 2,35 personnes par ménage
- Point mort : 27 logements par an ont permis de maintenir la population sur le territoire, soit 80% de la construction.

*Une estimation réalisée à l'appui : Des logements construits entre 2014 et 2018 (source Sitadel) et de la définition du point mort entre 2014 et 2018.*

# Scénarios quantitatifs : Estimation de la population en 2018

## Répartition de la construction de logements par secteurs entre 2009 et 2014

	<i>Population 2009</i>	<i>Population 2014</i>	<i>Evolution 2009-2014</i>	<i>Nombre de constructions</i>	<i>Nombre de constructions par an</i>	<i>Répartition de la construction</i>	<i>Augmentation du nombre de logements vacants</i>
Pôles de vie	3 936	3 947	+11	45	9	18%	+55
Pôles de vie en devenir	1 318	1 402	+84	35	7	15%	+4
Villages	5 961	6 096	+135	161	32	67%	+32
<b>PLUi Jura Nord</b>	<b>11 215</b>	<b>11 445</b>	<b>+ 230</b>	<b>241</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>	<b>+69</b>

## Répartition de la construction de logements par secteurs entre 2014 et 2018

	<i>Population 2014</i>	<i>Population 2018</i>	<i>Evolution 2014-2018</i>	<i>Nombre de constructions</i>	<i>Nombre de constructions par an</i>	<i>Répartition de la construction</i>	<i>Augmentation du nombre de logements vacants</i>
Pôles de vie	3 947	3 938	-9	26	7	19,8%	+29
Pôles de vie en devenir	1 402	1 433	+31	13	3	9,9%	+8
Villages	6 096	6 119	+23	92	23	70,2%	+32
<b>PLUi Jura Nord</b>	<b>11 445</b>	<b>11 494</b>	<b>+ 49</b>	<b>131</b>	<b>33</b>	<b>100%</b>	<b>+69</b>

# Scénarios quantitatifs : Estimation de la population en 2018

## LES SCENARIOS DE DEVELOPPEMENT PROSPECTIF

- Scénario 1 : « **Fil de l'eau** »
  - ❖ A : la poursuite du rythme de construction de logements observé entre 2014 et 2018 jusqu'en 2030 en maintenant la répartition actuelle de la construction ;
  - ❖ B : la poursuite du rythme de construction de logements observé entre 2014 et 2018 jusqu'en 2030 en relocalisant le développement en fonction de l'armature urbaine ;
- Scénario 2 : « **Une périurbanisation croissante** » une reprise du rythme de construction observé entre 2009 et 2014 avec un maintien du développement sur les villages ;
- Scénario 3 : « **Un recentrage sur les pôles du territoire** » un rythme de la construction dans la continuité de celui de 2014-2018 et une action sur la vacance des logements permettant une reprise du développement
- Scénario 4 : « **Une revitalisation forte des centres bourgs** » un retour au développement permis par une urbanisation maîtrisée et une forte action sur la vacance

# Scénario 1 : Fil de l'eau (A et B)

	Fil de l'eau A et B		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	11 494	-0,1%	11 323
% de la population hors ménage	1,3%		1,3%
<b>Population des ménages</b>	11 351	-0,1%	11 182
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,35	-0,5%	2,21
Logements	5 605		6 068
<b>Résidences principales</b>	4 827	0,4%	5 050
<b>Résidences secondaires</b>	278	-2,0%	218
% rés. secondaires	5,0%		3,6%
<b>Logements vacants</b>	499	4,0%	799
% lgts. vacants	8,9%		13,2%
<b>Taux de renouvellement</b>		-0,1%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	396	33	2,9
<b>Point Mort</b>	472	39	3,5
Desserrement	299	25	2,2
Renouvellement	-67	-6	-0,5
Evolution des LV	300	25	2,2
Evolution des RS	-60	-5	-0,4
<b>Effet démographique</b>	-76	-6	-0,6

L'hypothèse du maintien du rythme de construction observé entre 2014 et 2018 jusqu'en 2030 à l'échelle du territoire

- Construction : 33 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de +4% ;
- Résidences secondaires : Une diminution de -2% par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de -0,5% par an.

➔ Une très légère baisse de la population malgré un maintien du rythme de la construction

# Scénario 1 : Fil de l'eau (B) – déclinaison à l'échelle de l'armature

Pôles de vie	SCENARIO 1 - Fil de l'eau B		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	3 938	-0,1%	3 906
% de la population hors ménage	2,5%		2,5%
<b>Population des ménages</b>	3 842	-0,1%	3 811
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,24	-0,5%	2,11
Logements	1 956		2 160
<b>Résidences principales</b>	1 718	0,4%	1 810
<b>Résidences secondaires</b>	39	-2,0%	30
% rés. secondaires	2,0%		1,4%
<b>Logements vacants</b>	199	4,0%	319
% lgts. vacants	10,2%		14,8%
<b>Taux de renouvellement</b>		-0,1%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	180	15	3,9
<b>Point Mort</b>	194	16	4,2
Desserrement	107	9	2,3
Renouvellement	-23	-2	-0,5
Evolution des LV	120	10	2,6
Evolution des RS	-8	-1	-0,2
<b>Effet démographique</b>	-14	-1	-0,3

L'hypothèse du maintien du rythme de construction observé entre 2014 et 2018 jusqu'en 2030 mais un rééquilibrage à l'échelle des secteurs

- Construction : 15 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de +4% ;
- Résidences secondaires : Une diminution de -2% par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de -0,5% par an.

➔ Un rythme de la construction multiplié par 2 par rapport à 2014-2018, mais pourtant une baisse de la population



# Scénario 1 : Fil de l'eau (B) – déclinaison à l'échelle de l'armature

## Pôles de vie en devenir

	SCENARIO 1 - Fil de l'eau B		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	1 433	0,2%	1 460
% de la population hors ménage	1,4%		1,4%
<b>Population des ménages</b>	1 413	0,2%	1 440
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,39	-0,5%	2,25
Logements	692		773
<b>Résidences principales</b>	502	0,7%	541
<b>Résidences secondaires</b>	35	-2,0%	27
% rés. secondaires	5,0%		3,5%
<b>Logements vacants</b>	65	4,0%	104
% lgts. vacants	9,4%		13,5%
<b>Taux de renouvellement</b>		-0,1%	

	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	72	6	4,2
<b>Point Mort</b>	60	5	3,5
Desserrement	37	3	2,1
Renouvellement	-8	-1	-0,5
Evolution des LV	39	3	2,3
Evolution des RS	-8	-1	-0,4
<b>Effet démographique</b>	12	1	0,7

L'hypothèse du maintien du rythme de construction observé entre 2014 et 2018 jusqu'en 2030 mais un rééquilibrage à l'échelle des secteurs

- Construction : 6 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de +4% ;
- Résidences secondaires : Une diminution de -2% par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de -0,5% par an ;

➔ Un rythme de la construction multiplié par 2 et une hausse de la population en ralentissement par rapport à 2014-2018

# Scénario 1 : Fil de l'eau (B) – déclinaison à l'échelle de l'armature

Villages	SCENARIO 1 - Fil de l'eau B		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	6 119	-0,2%	5 951
% de la population hors ménage	0,4%		0,4%
<b>Population des ménages</b>	6 093	-0,2%	5 925
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,42	-0,5%	2,28
Logements	2 956		3 135
<b>Résidences principales</b>	2 517	0,3%	2 599
<b>Résidences secondaires</b>	204	-2,0%	160
% rés. secondaires	6,9%		5,1%
<b>Logements vacants</b>	235	4,0%	376
% lqts. vacants	7,9%		12,0%
<b>Taux de renouvellement</b>		-0,1%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	144	12	2,0
<b>Point Mort</b>	218	18	3,0
Desserrement	156	13	2,2
Renouvellement	-35	-3	-0,5
Evolution des LV	141	12	2,0
Evolution des RS	-44	-4	-0,6
<b>Effet démographique</b>	-74	-6	-1,0

L'hypothèse du maintien du rythme de construction observé entre 2014 et 2018 jusqu'en 2030 mais un rééquilibrage à l'échelle des secteurs

- Construction : 12 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de +4% ;
- Résidences secondaires : Une diminution de -2% par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de -0,5% par an ;
- Point mort :

➔ Un rythme de la construction divisé par 2 et une perte de population

# Scénarios quantitatifs : Scénario 1

## Evaluation environnementale



342 véhicules supplémentaires

250 tonnes équivalents carbone de plus émises chaque année dans l'atmosphère soit autant d'aller retour Paris/New-York en avion

→ Pour absorber ces émissions, il faudrait planter 183 hectares de forêts soit plus d'une fois la commune de Monteplain.

9 362 m<sup>3</sup> d'eau potable consommés en **MOINS** par an par les nouveaux habitants

9 550 m<sup>3</sup> d'eaux usées produites en **MOINS** par an par les nouveaux habitants

2 769 MWh/an d'énergie primaire nécessaire par an pour les nouveaux logements soit la production énergétique moyenne de 1 unité de méthanisation (2 900 MWh/an) ou de 2 517 m<sup>2</sup> de panneaux solaires



Une réduction de la production de déchets (OM et déchetteries) de

- 372 tonnes par an

Une réduction des tonnages de déchets issus du tri sélectif de

- 96 tonnes par an



# Scénarios quantitatifs : Fil de l'eau – déclinaison à l'échelle de l'armature

UN BESOIN FONCIER THÉORIQUE D'ENVIRON  
80 HA POUR RÉALISER 33 CONSTRUCTIONS  
PAR AN À L'HORIZON 2030

## FIL DE L'EAU « A » – ELEMENTS DE SYNTHÈSE

++	--
- Un rythme de construction maintenu par rapport à la période 2014-2018	- Une croissance démographique négative, malgré une augmentation de la consommation d'espaces
- Un impact environnemental maîtrisé marqué par la réduction des consommations des ressources et de la production des déchets	- Une augmentation de la vacance qui atteint plus de 13%

## FIL DE L'EAU « B » – ELEMENTS DE SYNTHÈSE

++	--
- Un rééquilibrage de la production de logements sur les pôles du territoire	- Une croissance démographique qui reste négative ou en baisse (pôles secondaires) malgré une augmentation de la consommation d'espaces
- Un impact environnemental maîtrisé marqué par la réduction des consommations des ressources et de la production des déchets	- Une augmentation de la vacance qui atteint plus de 13%

# Scénarios quantitatifs : Scénario 2 « Une périurbanisation croissante »

L'hypothèse d'un retour au rythme et à la répartition de la construction observés entre 2009 et 2014

	SCENARIO 2 - Une périurbanisation croissante		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	11 494	0,0%	11 522
% de la population hors ménage	1,3%		1,3%
<b>Population des ménages</b>	11 351	0,0%	11 379
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,35	-0,4%	2,23
Logements	5 605		6 181
<b>Résidences principales</b>	4 827	0,5%	5 102
<b>Résidences secondaires</b>	278	-1,5%	232
% rés. secondaires	5,0%		3,7%
<b>Logements vacants</b>	499	4,5%	847
% lqts. vacants	8,9%		13,7%
<b>Taux de renouvellement</b>		0,0%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	<b>576</b>	<b>48</b>	<b>4,2</b>
<b>Point Mort</b>	<b>564</b>	<b>47</b>	<b>4,1</b>
Desserrement	262	22	1,9
Renouvellement	0	0	0,0
Evolution des LV	347	29	2,5
Evolution des RS	-46	-4	-0,3
<b>Effet démographique</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>0,1</b>

- Construction : **48** logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de **+4,5%** ;
- Résidences secondaires : Une diminution de **-1,5%** par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de **-0,4%** par an ;
- Point mort : 47 logements destinés à maintenir la population soit la quasi-totalité de la construction (98%)

# Scénarios quantitatifs : Scénario 2 « Une périurbanisation croissante »

L'hypothèse d'un retour au rythme et à la répartition de la construction observés entre 2009 et 2014

Pôles de vie	SCENARIO 2 - Augmentation de la construction		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	3 938	-0,7%	3 633
% de la population hors ménage	2,5%		2,5%
<b>Population des ménages</b>	3 842	-0,7%	3 545
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,24	-0,5%	2,12
Logements	1 956		2 064
<b>Résidences principales</b>	1 718	-0,2%	1 674
<b>Résidences secondaires</b>	39	-1,5%	32
% rés. secondaires	2,0%		1,6%
<b>Logements vacants</b>	199	5,0%	358
% lgts. vacants	10,2%		17,3%
<b>Taux de renouvellement</b>		0,0%	
	total	par an	/an / 1000 ht.
<b>Construction</b>	108	9	2,4
<b>Point Mort</b>	248	21	5,6
Desserrement	96	8	2,2
Renouvellement	0	0	0,0
Evolution des LV	159	13	3,6
Evolution des RS	-6	-1	-0,1
<b>Effet démographique</b>	-140	-12	-3,2

- Construction : 9 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de +5% ;
- Résidences secondaires : Une diminution de -1,5% par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de -0,5% par an ;

# Scénarios quantitatifs : Scénario 2 « Une périurbanisation croissante »

## Pôles de vie en devenir

### SCENARIO 2 - Augmentation de la construction

	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	1 433	0,0%	1 429
% de la population hors ménage	1,4%		1,4%
<b>Population des ménages</b>	1 413	0,0%	1 410
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,39	-0,4%	2,28
Logements	692		764
<b>Résidences principales</b>	592	0,4%	618
<b>Résidences secondaires</b>	35	-1,5%	29
% rés. secondaires	5,0%		3,8%
<b>Logements vacants</b>	65	5,0%	117
% lgts. vacants	9,4%		15,3%
<b>Taux de renouvellement</b>		0,0%	
<b>Construction</b>	total 72	par an 6	/an /1000 hts 4,3
<b>Point Mort</b>	74	6	4,3
Desserrement	28	2	1,6
Renouvellement	0	0	0,0
Evolution des LV	52	4	3,1
Evolution des RS	-6	0	-0,3
<b>Effet démographique</b>	-2	0	-0,1

L'hypothèse d'un retour au rythme et à la répartition de la construction observés entre 2009 et 2014

- Construction : 6 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de +5% ;
- Résidences secondaires : Une diminution de -1,5% par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de -0,4% par an ;

# Scénarios quantitatifs : Scénario 2 « Une périurbanisation croissante »

L'hypothèse d'un retour au rythme et à la répartition de la construction observés entre 2009 et 2014

Villages	SCENARIO 2 - Augmentation de la construction		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	6 119	0,4%	6 451
% de la population hors ménage	0,4%		0,4%
<b>Population des ménages</b>	6 093	0,4%	6 423
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,42	-0,5%	2,29
<b>Logements</b>	2 956		3 352
<b>Résidences principales</b>	2 517	0,9%	2 806
<b>Résidences secondaires</b>	204	-1,5%	170
% rés. secondaires	6,9%		5,1%
<b>Logements vacants</b>	235	4,0%	376
% lgts. vacants	7,9%		11,2%
<b>Taux de renouvellement</b>		0,0%	
	total	par an	/an / 1000 hts
<b>Construction</b>	396	33	5,3
<b>Point Mort</b>			
Desserrement	252	21	3,4
Renouvellement	145	12	1,9
Evolution des LV	0	0	0,0
Evolution des RS	141	12	1,9
	-34	-3	-0,5
<b>Effet démographique</b>			
	144	12	1,9

- Construction : **33** logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de **+4%** ;
- Résidences secondaires : Une diminution de **-1,5%** par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de **-0,5%** par an ;



# Scénarios quantitatifs : Scénario 2

## Evaluation environnementale



406 véhicules supplémentaires

296 tonnes équivalents carbone de plus émises chaque année dans l'atmosphère soit autant d'aller retour Paris/New-York en avion

→ Pour absorber ces émissions, il faudrait planter 217 hectares de forêts soit presque la surface totale de la commune du Petit-Mercey

1 533 m<sup>3</sup> d'eau potable consommés en plus par an par les nouveaux habitants

1 564 m<sup>3</sup> d'eaux usées produites en plus par an par les nouveaux habitants

3 444 MWh/an d'énergie primaire nécessaire par an pour les nouveaux logements soit la production énergétique moyenne de près d'une éolienne de 2MW ou de 3 131 m<sup>2</sup> de panneaux solaires



Une réduction de la production de déchets (OM et déchetteries) de

- 300,5 tonnes par an

Une réduction des tonnages de déchets issus du tri sélectif de

- 78 tonnes par an



# Scénarios quantitatifs : Scénario 2 « Une périurbanisation croissante »

UN BESOIN FONCIER THÉORIQUE D'ENVIRON **117 HA**  
POUR RÉALISER 48 CONSTRUCTIONS PAR AN  
À L'HORIZON 2030

## ELEMENTS DE SYNTHÈSE

++	--
- Une croissance démographique positive pour les pôles secondaires et les villages	- Une croissance démographique nulle à l'échelle du territoire malgré une hausse du rythme de construction et de la consommation d'espaces
- Une réduction de la production de déchets	- Une hausse du taux d'évolution annuel de la vacance
	- Un risque de dévitalisation des centres-bourgs
	- Une augmentation de la consommation en eau
	- Des besoins énergétiques qui augmentent avec le nombre de logements construits

# Scénarios quantitatifs : Scénario 3 « Un recentrage sur les pôles du territoire »

SCENARIO 3 - Un recentrage sur les pôles du territoire			
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	11 494	0,5%	12 219
% de la population hors ménage	1,3%		
<b>Population des ménages</b>	11 351	0,6%	12 219
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,35	-0,3%	2,27
Logements	5 605		6 092
<b>Résidences principales</b>	4 827	0,9%	5 387
<b>Résidences secondaires</b>	278	-2,5%	205
% rés. secondaires	5,0%		3,4%
<b>Logements vacants</b>	499	0,0%	499
% lgts. vacants	8,9%		8,2%
<b>Taux de renouvellement</b>		-0,10%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	<b>420</b>	<b>35</b>	<b>3,0</b>
<b>Point Mort</b>	<b>37</b>	<b>3</b>	<b>0,3</b>
Desserrement	177	15	1,3
Renouvellement	-67	-6	-0,5
Evolution des LV	0	0	0,0
Evolution des RS	-73	-6	-0,5
<b>Effet démographique</b>	<b>383</b>	<b>32</b>	<b>2,7</b>

L'hypothèse d'un rythme de construction proche de la période récente (2014-2018) et une stabilisation de la vacance afin de permettre un retour au développement

- Construction : **35** logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de **0%** ;
- Résidences secondaires : Une diminution de **-2,5%** par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de **-0,3%** par an ;
- Point mort : **3** logements destinés à maintenir la population, soit **8,5%**

# Scénarios quantitatifs : Scénario 3 « Un recentrage sur les pôles du territoire »

## Pôles de vie

### SCENARIO 3 - Un recentrage sur les pôles du territoire

	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	3 938	0,9%	4 400
% de la population hors ménage	2,5%		2,5%
<b>Population des ménages</b>	3 842	0,9%	4 293
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,24	-0,3%	2,16
Logements			
<b>Résidences principales</b>	1 956		2 207
	1 718	1,2%	1 991
<b>Résidences secondaires</b>	39	-2,5%	28
% rés. secondaires	2,0%		1,3%
<b>Logements vacants</b>	199	-0,5%	188
% lgts. vacants	10,2%		8,5%
<b>Taux de renouvellement</b>		-0,30%	
	total	par an	/an / 1000 hts
<b>Construction</b>	180	15	3,7
<b>Point Mort</b>			
Desserrement	-29	-2	-0,6
Renouvellement	63	5	1,3
Evolution des LV	-70	-6	-1,4
Evolution des RS	-12	-1	-0,2
	-10	-1	-0,2
<b>Effet démographique</b>	209	17	4,3

L'hypothèse d'un rythme de construction proche de la période récente (2014-2018) et une stabilisation de la vacance afin de permettre un retour au développement

- Construction : 15 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de **-0,5%** ;
- Résidences secondaires : Une diminution de **-2,5%** par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de **-0,3%** par an ;

# Scénarios quantitatifs : Scénario 3 « Un recentrage sur les pôles du territoire »

Pôles de vie en devenir	SCENARIO 3 - Un recentrage sur les pôles du territoire		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	1 433	0,9%	1 603
% de la population hors ménage	1,4%		1,4%
<b>Population des ménages</b>	1 413	0,9%	1 581
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,39	-0,3%	2,30
Logements			
<b>Résidences principales</b>	692		776
	592	1,2%	687
<b>Résidences secondaires</b>	35	-2,5%	26
% rés. secondaires	5,0%		3,3%
<b>Logements vacants</b>	65	-0,2%	64
% lgts. vacants	9,4%		8,2%
<b>Taux de renouvellement</b>		0,00%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	84	7	4,7
<b>Point Mort</b>	11	1	0,6
Desserrement	22	2	1,2
Renouvellement	0	0	0,0
Evolution des LV	-2	0	-0,1
Evolution des RS	-9	-1	-0,5
<b>Effet démographique</b>	73	6	4,1

L'hypothèse d'un rythme de construction proche de la période récente (2014-2018) et une stabilisation de la vacance afin de permettre un retour au développement

- Construction : 7 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de **-0,2%** ;
- Résidences secondaires : Une diminution de **-2,5%** par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de **-0,3%** par an ;

# Scénarios quantitatifs : Scénario 3 « Un recentrage sur les pôles du territoire »

Villages	SCENARIO 3 - Un recentrage sur les pôles du territoire		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	6 119	0,3%	6 347
% de la population hors ménage	0,4%		0,4%
<b>Population des ménages</b>	6 093	0,3%	6 322
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,42	-0,3%	2,34
Logements			
<b>Résidences principales</b>	2 956		3 101
<b>Résidences secondaires</b>	2 517	0,6%	2 707
% rés. secondaires	6,9%		4,9%
<b>Logements vacants</b>	204	-2,5%	151
% lgts. vacants	6,9%		4,9%
<b>Logements vacants</b>	235	0,3%	243
% lgts. vacants	7,9%		7,8%
<b>Taux de renouvellement</b>		0,03%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	156	13	2,1
<b>Point Mort</b>			
Desserrement	58	5	0,8
Renouvellement	92	8	1,2
Evolution des LV	11	1	0,1
Evolution des RS	9	1	0,1
	-54	-4	-0,7
<b>Effet démographique</b>	98	8	1,3

L'hypothèse d'un rythme de construction proche de la période récente (2014-2018) et une stabilisation de la vacance afin de permettre un retour au développement

- Construction : 13 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de **+0,3%** ;
- Résidences secondaires : Une diminution de **-2,5%** par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de **-0,3%** par an ;

# Scénarios quantitatifs : Scénario 3

## Evaluation environnementale

723 véhicules supplémentaires

528 tonnes équivalents carbone de plus émises chaque année dans l'atmosphère soit autant d'aller retour Paris/New-York en avion

→ Pour absorber ces émissions, il faudrait planter 387 hectares de forêts soit presque la surface totale de la commune de La Barre

39 694 m<sup>3</sup> d'eau potable consommés en plus par an par les nouveaux habitants

40 488 m<sup>3</sup> d'eaux usées produites en plus par an par les nouveaux habitants

→ Vigilance quant à la saturation du réseau et à la surcharge hydraulique des infrastructures d'assainissement collectif **DEPASSEMENT DE LA CAPACITÉ ÉPURATOIRE DE LA CCJN**

2 912 MWh/an d'énergie primaire nécessaire par an pour les nouveaux logements soit la production énergétique moyenne de 1 unité de méthanisation ou de 2 647 m<sup>2</sup> de panneaux solaires

Une réduction de la production de déchets (OM et déchetteries) de

- 50 tonnes par an

Une réduction des tonnages de déchets issus du tri sélectif de

- 13 tonnes par an



# Scénarios quantitatifs : Scénario 3 « Un recentrage sur les pôles du territoire »

UN BESOIN FONCIER THÉORIQUE D'ENVIRON 85 HA  
POUR RÉALISER 35 CONSTRUCTIONS PAR AN  
À L'HORIZON 2030

## ELEMENTS DE SYNTHÈSE

++	--
- Une construction destinée à l'accueil de nouvelles populations	- Une légère baisse de l'attractivité démographique des villages mais une croissance moyenne annuel qui reste de 1%
- Une mobilisation du parc existant : principalement les logements vacants (stabilisation autour de 8%) mais également les résidences secondaires	- Un taux de vacance qui reste supérieur à un taux dit « structurel » de 5-6%
- Une dynamique concentrée au sein des pôles de vie et des pôles secondaires : favorisant le maintien des commerces, des services, etc.	- Une consommation des ressources, des besoins énergétiques et des émissions de CO2 en augmentation
- Une limitation de la consommation d'espaces au regard d'un développement positif du territoire	- Un dépassement de la capacité épuratoire du territoire



# Scénarios quantitatifs : Scénario 4 « Une revitalisation forte des centres bourgs »

SCENARIO 4 - Une revitalisation forte des centres bourgs

	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	11 494	0,8%	12 710
% de la population hors ménage	1,3%		1,3%
<b>Population des ménages</b>	11 351	0,7%	12 547
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,35	-0,3%	2,27
Logements	5 605		6 166
<b>Résidences principales</b>	4 827	1,1%	5 532
<b>Résidences secondaires</b>	278	-2,0%	218
% rés. secondaires	5,0%		3,5%
<b>Logements vacants</b>	499	-1,5%	417
% lgts. vacants	8,9%		6,8%
<b>Taux de renouvellement</b>		-0,30%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	360	30	2,5
<b>Point Mort</b>	-167	-14	-1,2
Desserrement	177	15	1,2
Renouvellement	-202	-17	-1,4
Evolution des LV	-83	-7	-0,6
Evolution des RS	-60	-5	-0,4
<b>Effet démographique</b>	527	44	3,7

L'hypothèse d'un rythme de construction inférieur à la période 2014-2018 et un endiguement de la vacance qui permettent un retour au développement

- Construction : 30 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de -1,5% ;
- Résidences secondaires : Une diminution de -2% par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de -0,3% par an ;
- Point mort : un maintien de la population exclusivement grâce à la mobilisation du parc existant

# Scénarios quantitatifs : Scénario 4 « Une revitalisation forte des centres bourgs »

Pôles de vie	SCENARIO 4 - Une revitalisation forte des centres bourgs		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	3 938	1,3%	4 619
% de la population hors ménage	2,5%		2,5%
<b>Population des ménages</b>	3 842	1,3%	4 506
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,24	-0,3%	2,16
Logements	1 956		2 264
<b>Résidences principales</b>	1 718	1,6%	2 090
<b>Résidences secondaires</b>	39	-0,5%	36
% rés. secondaires	2,0%		1,6%
<b>Logements vacants</b>	199	-3,0%	138
% lats. vacants	10,2%		6,1%
<b>Taux de renouvellement</b>		-0,75%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	132	11	2,6
<b>Point Mort</b>			
Desserrement	-176	-15	-3,5
Renouvellement	63	5	1,3
Evolution des LV	-176	-15	-3,5
Evolution des RS	-61	-5	-1,2
Evolution des RS	-2	0	0,0
<b>Effet démographique</b>	308	26	6,2

L'hypothèse d'un rythme de construction inférieur à la période 2014-2018 et un endiguement de la vacance qui permettent un retour au développement

- Construction : 11 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de **-3%** ;
- Résidences secondaires : Une diminution de **-0,5%** par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de **-0,3%** par an ;

# Scénarios quantitatifs : Scénario 4 « Une revitalisation forte des centres bourgs »

## Pôles de vie en devenir

### SCENARIO 4 - Une revitalisation forte des centres bourgs

	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	1 433	1,7%	1 750
% de la population hors ménage	1,4%		2,5%
<b>Population des ménages</b>	1 413	1,6%	1 707
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,39	-0,3%	2,30
Logements	692		822
<b>Résidences principales</b>	592	1,9%	742
<b>Résidences secondaires</b>	35	-1,5%	29
% rés. secondaires	5,0%		3,5%
<b>Logements vacants</b>	65	-2,0%	51
% lgts. vacants	9,4%		6,2%
<b>Taux de renouvellement</b>		-0,55%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	84	7	4,5
<b>Point Mort</b>			
Desserrement	-44	-4	-2,3
Renouvellement	22	2	1,2
Evolution des LV	-46	-4	-2,4
Evolution des RS	-14	-1	-0,7
	-6	0	-0,3
<b>Effet démographique</b>	128	11	6,8

L'hypothèse d'un rythme de construction inférieur à la période 2014-2018 et un endiguement de la vacance qui permettent un retour au développement

- Construction : 7 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de **-2%** ;
- Résidences secondaires : Une diminution de **-1,5%** par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de **-0,3%** par an ;

# Scénarios quantitatifs : Scénario 4 « Une revitalisation forte des centres bourgs »

Villages	SCENARIO 4 - Une revitalisation forte des centres bourgs		
	2018	évolution annuelle	2030
<b>Population</b>	6 119	0,4%	6 384
% de la population hors ménage	0,4%		0,4%
<b>Population des ménages</b>	6 093	0,4%	6 358
<b>Taille moyenne des ménages</b>	2,42	-0,3%	2,34
Logements	2 956		3 100
<b>Résidences principales</b>	2 517	0,7%	2 723
<b>Résidences secondaires</b>	204	-2,5%	151
% rés. secondaires	6,9%		4,9%
<b>Logements vacants</b>	235	-0,3%	226
% lgts. vacants	7,9%		7,3%
<b>Taux de renouvellement</b>		0,00%	
	total	par an	/ an / 1000 hts
<b>Construction</b>	144	12	1,9
<b>Point Mort</b>	31	3	0,4
Desserrement	92	8	1,2
Renouvellement	0	0	0,0
Evolution des LV	-8	-1	-0,1
Evolution des RS	-54	-4	-0,7
<b>Effet démographique</b>	113	9	1,5

L'hypothèse d'un rythme de construction inférieur à la période 2014-2018 et un endiguement de la vacance qui permettent un retour au développement

- Construction : 12 logements par an ;
- Logements vacants : Une évolution annuelle de -0,3% ;
- Résidences secondaires : Une diminution de -2,5% par an ;
- Taille moyenne des ménages : Un desserrement de -0,3% par an ;

# Scénarios quantitatifs : Scénario 4

## Evaluation environnementale

936 véhicules supplémentaires

683 tonnes équivalents carbone de plus émises chaque année dans l'atmosphère soit autant d'aller retour Paris/New-York en avion

→ Pour absorber ces émissions, il faudrait planter 501 hectares de forêts soit la moitié de la surface de la commune de Evans

57 652 m<sup>3</sup> d'eau potable consommés en plus par an par les nouveaux habitants

58 805 m<sup>3</sup> d'eaux usées produites en plus par an par les nouveaux habitants

→ Vigilance quant à la saturation du réseau et à la surcharge hydraulique des infrastructures d'assainissement collectif **DEPASSEMENT DE LA CAPACITÉ ÉPURATOIRE DE LA CCJN**

3 355 MWh/an d'énergie primaire nécessaire par an pour les nouveaux logements soit la production énergétique moyenne de moins d'une éolienne de 2MW ou de 3 050 m<sup>2</sup> de panneaux solaires

Une augmentation de la production de déchets (OM et déchetteries) de

**+ 67 tonnes** par an

Une réduction des tonnages de déchets issus du tri sélectif de

**+ 17,5 tonnes** par an



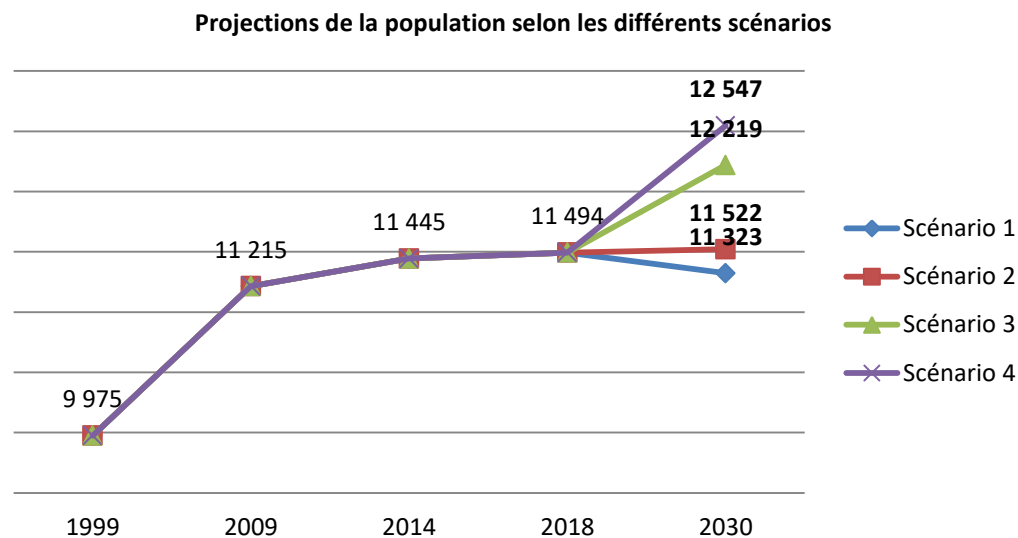
# Scénarios quantitatifs : Scénario 4 « Une revitalisation forte des centres bourgs »

UN BESOIN FONCIER THÉORIQUE D'ENVIRON **73 HA**  
POUR RÉALISER 30 CONSTRUCTIONS PAR AN  
À L'HORIZON 2030

## ELEMENTS DE SYNTHÈSE

++	--
<ul style="list-style-type: none"><li>- Une limitation de la consommation d'espace grâce à une diminution du rythme de la construction et à un recentrage des constructions</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un impact environnemental fort qui concerne l'ensemble des critères et des compensations indispensables à mettre en œuvre pour contrer les effets de l'accroissement de population sur le territoire</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Une croissance démographique positive sur l'ensemble des secteurs</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Un réinvestissement du parc de logements existant par une forte intervention sur la vacance</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Un réinvestissement des centres bourgs : commerces, services, espaces publics, etc.</li></ul>	

# Synthèse des scénarios



	Nombre de construction par an	Evolution des logements vacants (% par an)	Evolution de la population (% par an)	Population 2018	Population 2030	Besoin foncier
Scénario 1	33	4,0%	-0,1%	11 494	11 323	<b>80,5ha</b>
Scénario 2	48	4,5%	0,0%	11 494	11 522	<b>117ha</b>
Scénario 3	35	0,0%	0,6%	11 494	12 378	<b>85,3ha</b>
Scénario 4	30	-1,5%	0,8%	11 494	12 710	<b>73,2ha</b>

# Synthèse de l'évaluation environnementale

Evolution des scénarios par rapport à l'état initial de 2018

